



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fermetures de classes et manque d'AESH pour la rentrée scolaire 2025-2026

Question orale n° 409

Texte de la question

M. Mickaël Bouloux alerte Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les conditions dans lesquelles va se dérouler la prochaine rentrée scolaire au sein de la métropole rennaise. Alors que l'école est censée être le pilier de la République et que la loi de 2005 sur le handicap et l'inclusion scolaire fête ses 20 ans, force est de constater que les conditions d'apprentissage des enfants, déjà préoccupantes, vont à nouveau se dégrader à la rentrée 2025-2026. Le Gouvernement prévoit en effet de fermer 5 000 classes au niveau national, dont 68 en Ille-et-Vilaine. La 8ème circonscription et plus généralement la métropole rennaise sont particulièrement touchées par ces fermetures, notamment au sein des écoles et des collèges de Rennes (établissements Sonia Delaunay, Marie Pape-Carpantier, Moulin du Comte, Échange, Cleunay, Clotilde Vautier), du Rheu (école du Clos Joury) ou encore de Saint-Jacques-de-la-Lande (collège Jean Moulin) et ce malgré le dynamisme démographique du territoire. Certains établissements prévoient des effectifs proches des 30 élèves par classe, y compris au sein des grandes sections où un maximum de 24 existe pourtant. À cela s'ajoutent de trop nombreuses absences non remplacées ainsi qu'un manque criant d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), 1 000 enfants n'étant pas accompagnés sur le département. Ces carences se traduisent par des conditions d'enseignement et d'apprentissage fortement dégradées, sans compter les difficultés qui en résultent pour les enseignants, les personnels de l'éducation nationale et les familles. Face à cette situation qui suscite un désarroi et une colère légitimes, les parents d'élèves, le corps éducatif et les syndicats se mobilisent pour réclamer le maintien de ces classes et le recrutement d'AESH. À l'heure où l'école doit plus que jamais assurer l'acquisition des savoirs, la formation citoyenne, la cohésion sociale et la lutte contre les inégalités, il l'interroge donc sur les mesures que le Gouvernement entend prendre d'ici la prochaine rentrée scolaire pour garantir le droit à l'éducation et assurer à chaque élève un enseignement inclusif et de qualité.

Données clés

Auteur : [M. Mickaël Bouloux](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 409

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 juin 2025